

## Des habitants à la gouvernance du centre social et culturel de Confolens



**CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DU CONFOLENTAIS**

16500 CONFOLENS

Date de début : **30/06/2016**

Date de fin : **08/11/2018**

**Référent(e) de l'action**  
 Carole Texier

### OBJECTIF DE L'ACTION

- ✓ Questionner la place des citoyens dans le modèle de gouvernance associative du CSC
- ✓ Conserver le modèle associatif au sein du CSC

### QUELS CHANGEMENTS CELA A-T-IL PRODUIT ?

#### → Sur les habitants impliqués

Les habitants prennent plaisir à se retrouver; les discussions les concernent, les instances ne sont pas des "chambres d'enregistrement" de décisions. Les rencontres sont conviviales

#### → Sur le public visé

Les habitants comprennent mieux quel peut être leur rôle dans le fonctionnement du CSC

#### → Sur le centre

Les projets sont mieux pris en compte dans le fonctionnement du centre. Les actions sont mises en place par des bénévoles et non des salariés.

#### → Sur le territoire

#### → Sur les partenaires

Ce mode de fonctionnement reste encore "une curiosité". Difficile pour les partenaires de s'adresser à un collectif et non à une seule personne (un président.e ou un directeur.trice)

**QUEL RÔLE A JOUÉ L'HABITANT**

### RÉSUMÉ

**Le Centre Socio-culturel du Confolentais, est situé à Confolens, en Nord-Charente, en milieu rural. Il a été créé il y a 29 ans.**

**La gouvernance du centre s'est restructurée en 2 comités : un comité de projet et un comité de gestion, le tout formant le conseil d'association. Les membres sont tous élus par l'AG. Mais dans les comités, tout habitant peut participer sans être élu. Pour observer, alimenter les projets, participer bénévolement à une action qui les intéresse.**

### Quelle est la situation de départ qui a motivé le projet ?

En juin 2016, suite à la fin de mandat d'administrateurs et de la présidente, seulement 3 administratrices sont restées en poste. Personne ne voulait le mandat de la présidence. Avec un appui de la Fédération de Charente, la direction et les administrateurs ont fait des recherches sur la gouvernance associative, avec enquête et retours d'expériences dans d'autres associations. Habitants et adhérents du centre ont travaillé sur les statuts du CSC et préparé des modifications apportant un mode de gouvernance plus ouvert aux habitants

En février 2017, ils ont organisé une Assemblée Générale extraordinaire, ils ont proposé et voté ces statuts. Le groupe ayant participé aux travaux se sont tous présentés à l'Assemblée Générale en juin 2017 en tant qu'administrateurs « nouvelle formule ». En 2017/18, de nouvelles personnes « habitants » ont participé au comité de projet puis ont été élues « administrateurs » à l'AG de juin 2018.

### Qu'avez-vous mis en place

Les nouveaux statuts ont défini un nouveau mode de gouvernance possible:

Création d'un comité de projet et d'un comité de gestion, réuni au sein d'un conseil d'association. Tout habitant peut participer aux trois instances sans être élu.

## Quelles ont été les étapes clés du projet ?

|  |        |   |
|--|--------|---|
| juin 2016  | 3 mois | recherche individuelle                                  |
| Chacun a enquêté sur les possibilités de maintenir une gouvernance associative |        |   |
| septembre 16   | 4 mois | visite d'associations, analyse de retours d'expériences |
| Travail par binôme ou plusieurs ont fait des recherches d'expériences          |        |   |
| janvier 17   | 2 mois | rédaction des statuts                                   |
| travail collectif de modification des statuts                                  |        |   |

## Quels moyens ont été mis en oeuvre ?

### Mise en place des équipes et rôle de chacun

Les administrateurs et la direction ont été les acteurs.

### Place des partenaires et du centre social dans le projet

La mairie de Confolens a été consultée pour avis

## Quels moyens ont été mis en oeuvre ?

### Quel(s) résultat(s) de l'action ?

L'indicateur est la mesure du nombre d'habitants participant aux comités, ainsi que le nombre d'administrateurs ayant intégré le CA.

CA: 3 administrateurs en 2016; 9 en 2017; 14 en 2018.

Comité de gestion: 3 administrateurs en 2016; 5 en 2017 et 2018

Comité de projet: 5 administrateurs en 2016; 7 en 2017 et 2 habitantes; 12 en 2018 et 3 habitants

A noter: un habitant peut faire partie à la fois du comité de projet et du comité de gestion

### L'action va-t-elle se poursuivre ?

Elle est toujours en cours

### Quelles améliorations souhaiteriez-vous apporter au projet ?

Partager une action menée par un collectif habitants/bénévoles/salariés: le TribuLAB, tiers-lieu numérique

### Quels conseils donneriez-vous à des personnes qui voudraient suivre vos traces ?

S'armer de patience et d'adaptation, le processus est très lent et doit composer avec tous les effets internes et externes à la vie du centre. Ne pas vouloir des objectifs ambitieux trop vite.

- 1 porteur de projet
- 2 contributeur
- 3 participant

## QUEL RÔLE A JOUÉ LE CENTRE

- 1 a animé l'action pour les habitants
- 2 a animé l'action avec les habitants
- 3 a animé des rencontres entre décideurs institutionnels et habitant

## QUELLES DIFFICULTÉS ONT ÉTÉ RENCONTRÉES ?

- 1 Le rythme de décision, de travail collectif est plus long à plusieurs, ce qui n'est pas en adéquation avec les partenaires
- 2 La prise de décision et l'engagement d'une responsabilité est mieux gérée à plusieurs mais elle reste toujours fragile. Risque de se déléguer à un leader du groupe ou à la direction
- 3 Rôle des salariés qui se sentent "dépossédés" des actions/projets

## Galerie d'image





Retrouvez plus d'informations et participez sur la plateforme, lien direct vers la fiche action :  
<https://www.cestpossible.me/action/des-habitants-a-la-gouvernance-du-centre-social-et-culturel-de-confolens/>